



Utilisation des portable des eleves

Par **nath1**, le **02/02/2016** à **11:09**

bonjour je voudrais savoir si c'est normale qu'un professeur envoi un message aux élèves le dimanche soir pour les prévenir de rattrapage de ccf sport, ne doivent il pas plus tot prevenir les parents je ne trouve pas ca normal que les professeurs est le numéro personnel des élèves etes vous d'accord avec moi ou pas ? y a t il une loi ?

Par **Lag0**, le **02/02/2016** à **11:18**

Bonjour,
Elèves mineurs, majeurs ?
Lorsqu'il y a communication d'informations en classe, c'est aussi aux élèves qu'elles sont données, on ne fait pas venir les parents pour s'adresser à eux...

Par **morobar**, le **02/02/2016** à **18:36**

Bonsoir,
[citation] je ne trouve pas ca normal que les professeurs est le numéro personnel des élèves [/citation]
Oui il existe une loi qui interdit aux professeurs de lire dans le marc de café ou dans les entrailles d'un bouc pour y deviner les numéros de téléphone des élèves.
A l'évidence les élèves ont communiqué un numéro c'est bien pour qu'il soit utilisé avec leur autorisation.
Si vous ne voulez pas de ce moyen de communication, il ne faut pas doter l'élève d'un mobile.